

Gestion des éclosions :

Guide pour les pensionnaires, les familles et les personnes en visite



phsd.ca

  @SantePubliqueSD



Public Health
Santé publique
SUDBURY & DISTRICTS

En partenariat avec Santé publique Sudbury et districts, nous nous engageons à protéger votre santé, votre sécurité et celles de votre famille. Les établissements de soins de longue durée et les lieux d'hébergement collectif sont des endroits où le risque de transmission des infections est élevé. Nous demandons aux parents et amis en visite à notre établissement de lire le présent guide afin de contribuer à réduire les risques de transmission des infections et de comprendre ce qui se passe durant une éclosion.



Qu'est-ce qu'une éclosion?

Il y a éclosion lorsqu'il se déclare plus de cas d'une maladie qu'à l'habitude dans un lieu ou un groupe précis sur une période donnée.

Parmi les nombreux types d'éclosions, il y en a deux qui sont très importants dans les foyers de soins de longue durée (FSLD) et les maisons de retraite (MR) :

- Trouble respiratoire (dont la COVID-19 et la grippe)
- Maladie gastro-intestinale ou entérique

Les éclosions qui se produisent dans les FSLD et les MR peuvent être stressantes pour les pensionnaires, le personnel, les personnes en visite et les membres de la famille. Dans le cas des pensionnaires, cependant, elles peuvent en plus mettre leur vie en danger. Afin d'assurer la santé et le bien-être des pensionnaires et du personnel, il est important de contrôler et d'arrêter les éclosions dans les plus brefs délais.

Comment saurai-je qu'il y a une éclosion?

En cas d'éclosion, les membres de la famille sont avisés si :

- l'unité de leur proche est touchée; ou
- tout l'établissement l'est.

Avant de vous présenter

Nous vous recommandons d'appeler l'établissement avant de vous y présenter pour en savoir plus, par exemple, sur la

politique concernant les personnes en visite et les consignes relatives au port d'équipement de protection individuelle. Allez sur les lieux uniquement s'il le faut absolument. Autant que possible, reportez votre visite si vous ne vous sentez pas bien.

Durant la visite

Suivez la politique de l'établissement concernant les personnes en visite.

Renseignez-vous auprès du personnel, car les mesures de contrôle peuvent changer durant une éclosion. Il vous en informera et vous aidera à trouver les réponses à vos questions.

Recherchez les affiches indiquant une éclosion. Ils se trouveront aux endroits suivants :

- à l'entrée avant;
- dans les ascenseurs;
- sur la porte des unités touchées.

Vérifiez sur la porte ou dans l'espace du lit. L'affiche indiquant les mesures de précaution s'y trouvera si la personne est touchée par une éclosion.

Si vous voyez une affiche indiquant une éclosion dans l'établissement ou sur la porte de votre proche, demandez les consignes à suivre à un membre du personnel avant d'entrer.

Les membres de la famille sont-ils admis dans un établissement en cas d'éclosion?

Les personnes en visite doivent respecter les normes de prévention et de contrôle des infections (PCI) et les politiques de l'établissement. Pendant la durée de l'éclosion, le grand public devrait reporter les visites non essentielles auprès de pensionnaires se trouvant dans la zone touchée.

Si vous rendez visite à une personne pensionnaire et que vous ne vous sentez pas bien, vous mettez tout le monde en danger dans l'établissement. Gardez les nourrissons et les enfants chez vous s'ils ne se sentent pas bien. Évitez les visites si vous avez le rhume ou en cas de manifestation ou d'aggravation de l'une ou l'autre des symptômes suivants :

- Douleurs corporelles
- Frissons
- Toux
- Diarrhée
- Fièvre
- Congestion nasale
- Éruption cutanée
- Maux de gorge
- Essoufflement
- Écoulement nasal
- Éternuements
- Vomissements

Veillez vous adresser au personnel si vous songez à effectuer une visite durant une éclosion.

Faites-vous vacciner contre la COVID-19 et la grippe

La COVID-19 et la grippe peuvent causer de graves complications comme une pneumonie ou la mort chez les personnes âgées, en particulier dans les espaces de vie commune comme les foyers de soins de longue durée. Vous pouvez transmettre la COVID-19 ou la grippe avant même de présenter de symptômes. Afin d'assurer votre protection et celle de votre famille, restez à jour en ce qui touche la vaccination contre la COVID-19 (série primaire et doses de rappel) et obtenez votre vaccin annuel contre la grippe.

Que dois-je faire si je vais dans un établissement durant une écloSION?

- Si vous êtes malade ou vous présentez l'un ou l'autre des symptômes indiqués précédemment, restez chez vous. Évitez d'y aller.
- Nettoyez-vous les mains. C'est le meilleur moyen de prévenir la propagation des infections. Faites-le à l'aide d'un désinfectant à base d'alcool ou de savon et d'eau tiède à un poste de lavage des mains.
- Lavez-vous les mains à l'eau et au savon si elles sont visiblement sales. Le désinfectant est préférable dans le cas contraire.
- Nettoyez-vous les mains :
 - ▶ à votre entrée dans l'établissement ou dans la chambre d'une personne pensionnaire et à la sortie;
 - ▶ avant de nourrir une personne pensionnaire ou de lui prodiguer des soins et après l'avoir fait;
 - ▶ avant de manger;
 - ▶ après avoir utilisé la salle de bains;
 - ▶ avant de mettre ou d'enlever un ÉPI.
- Si une personne pensionnaire est malade ou fait l'objet de précautions supplémentaires, assurez-vous de porter un équipement de protection individuelle (ÉPI) avant d'entrer dans sa chambre. Si vous ignorez au

juste quel ÉPI porter, ou comment le mettre ou l'enlever, adressez-vous à un membre du personnel. L'information sur les autres précautions à prendre et l'ÉPI à porter se trouvera aussi sur la porte.

- Avant de quitter la chambre d'une personne pensionnaire, qui fait l'objet de précautions supplémentaires, veillez à :
 - ▶ enlever l'ÉPI selon la technique appropriée;
 - ▶ jeter l'ÉPI utilisé dans la poubelle de la chambre;
 - ▶ bien vous nettoyer les mains avec un désinfectant à base d'alcool.
- Veuillez ne pas accompagner une personne pensionnaire en dehors d'une unité touchée par une écloSION.
- Limitez vos interactions avec les autres :
 - ▶ en rendant visite à une seule personne pensionnaire et en partant tout de suite après; Remarque : si vos deux parents se trouvent dans la maison, mais à différents endroits, il y a lieu de rendre d'abord visite au parent en santé (qui n'est pas malade et ne réside pas dans la zone touchée par l'écloSION).
 - ▶ en rendant visite aux pensionnaires dans leur chambre, et non dans les aires communes;
 - ▶ en évitant de vous mêler aux autres pensionnaires.

Combien de temps une écloSION de trouble respiratoire dure-t-elle?

- La durée d'une écloSION de trouble respiratoire dépend du type de virus et du respect des mesures de contrôle.
- Dans le cas de la COVID-19, elle peut durer sept jours ou plus, selon les dates d'isolement et de début des symptômes chez le personnel et les pensionnaires.
- Santé publique Sudbury et districts

indique à l'établissement à quel moment la « fin de l'écloSION » doit être déclarée officiellement.

Combien de temps une écloSION de maladie gastro-intestinale dure-t-elle?

- Les écloSIONS de maladie gastro-intestinale peuvent durer de cinq jours à plusieurs semaines, selon le microbe qui cause l'infection et le respect des mesures de contrôle.
- Les pensionnaires sont généralement isolés pendant 48 heures après la fin de leurs symptômes.
- L'établissement demeure généralement en état d'écloSION cinq jours après que la dernière personne pensionnaire a commencé à présenter des symptômes.
- Santé publique Sudbury et districts indique à l'établissement à quel moment la « fin de l'écloSION » doit être déclarée officiellement.

Pourquoi les personnes pensionnaires doivent-elles rester dans l'unité?

Durant une écloSION, les pensionnaires demeurent dans leur unité pour éviter de transmettre l'infection aux pensionnaires et au personnel non touchés.

Pourquoi l'unité est-elle fermée?

Il est déconseillé d'entrer dans l'unité



touchée par une éclosion et d'en sortir pour prévenir toute transmission. Chez les pensionnaires qui y vivent, le virus peut être en incubation et pourrait se transmettre avant même que des symptômes se manifestent.

Puis-je faire sortir le membre de ma famille de l'établissement?

Si une personne pensionnaire sort de l'établissement, elle risque d'introduire un nouveau virus dans l'unité touchée par une éclosion, ce qui pourrait prolonger celle-ci.

Pourquoi les enfants ne peuvent-ils pas entrer durant une éclosion?

Il est préférable que les enfants de 12 ans ou moins n'entrent pas, car, comme bien des pensionnaires, ils risquent davantage de tomber malades.

Puis-je apporter de la nourriture ou des boissons de l'extérieur?

Durant une éclosion de maladie gastro-intestinale, il est préférable de ne pas apporter de nourriture ou de boissons de l'extérieur dans l'unité touchée d'un foyer de soins de longue durée. Elles risqueraient de :

- causer des maladies d'origine alimentaire;
- créer de la confusion par rapport aux signes et symptômes surveillés;
- prolonger l'éclosion.

Quelles sont les mesures supplémentaires qui sont prises pour contrôler les éclosions?

- Les pensionnaires malades sont isolés dans leur chambre.
- Les pensionnaires malades se font servir leur repas sur un plateau à leur chambre.
- Les pensionnaires malades et le personnel chargé de les aider doivent demeurer dans l'unité touchée par l'éclosion (une zone précise de l'établissement).
- Le personnel, les pensionnaires et les membres de la famille sont formés (p. ex., sur l'hygiène des mains et l'utilisation de l'ÉPI).
- Les activités communes peuvent être restreintes dans l'unité touchée par l'éclosion, comme suit.
- Éclosions de COVID-19 :
 - ▶ Sauf en cas d'interruption, les activités de groupe et les repas communautaires peuvent se poursuivre, mais les pensionnaires de l'unité touchée par l'éclosion sont séparés des unités et des pensionnaires non exposés.
- Éclosions d'infection aiguë des voies respiratoires :
 - ▶ Sauf en cas d'interruption, les repas communautaires sont permis.
 - ▶ Les activités de groupe peuvent être reportées.
- Éclosions de maladie entérique :
 - ▶ Sauf en cas d'interruption, les repas communautaires sont permis pour les pensionnaires qui ne sont pas malades.
 - ▶ Les visites de groupes extérieurs,

comme celles d'artistes et d'organismes bénévoles, sont interdites.

- ▶ Les activités de groupe sont annulées.
- ▶ Les programmes sur place comme la physiothérapie et les soins podiatriques sont fournis aux pensionnaires à leur chambre, autant que possible.
- Les réunions communautaires sont reportées dans l'unité ou l'étage touché par l'éclosion. Cependant, les autres réunions ou activités peuvent avoir lieu dans les endroits non touchés si elles se tiennent à l'écart des zones touchées.
- Les sorties des groupes provenant de l'unité ou de l'étage touché sont interrompues.
- Le personnel d'entretien ménager augmente le nettoyage et la désinfection des surfaces souvent touchées (p. ex., les rampes et les interrupteurs d'éclairage).
- Durant une éclosion, l'équipe de gestion des éclosions, comprenant l'administratrice ou administrateur, les gestionnaires de service, une infirmière ou un infirmier responsable et une personne spécialisée en contrôle des infections, se réunit tous les jours pour examiner l'état de l'éclosion. De plus, on consulte chaque jour une personne représentant Santé publique Sudbury et districts, laquelle recommande les mesures à suivre pour que l'éclosion soit sous contrôle.

Qui puis-je appeler pour en savoir plus?

Afin d'en savoir plus sur le contrôle des éclosions dans les foyers de soins de longue durée et les maisons de retraite, adressez-vous à un fournisseur de soins de santé de l'établissement, ou appelez Santé publique Sudbury et districts au 705.522.9200, poste 464 (éclosion de maladie entérique) ou 718 (éclosion de trouble respiratoire).



Merci de nous aider à protéger votre famille.